



École Murielle-Dumont

# Rapport annuel

2024-2025

**Les orientations du projet éducatif** de l'école Murielle-Dumont:

- 1. Accompagner nos élèves dans le développement des compétences liées à la maîtrise de la langue française**
- 2. Guider nos élèves dans leur parcours scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de chacun**
- 3. Offrir à nos élèves des opportunités de s'engager dans leur vie scolaire**

- De nombreuses rencontres pédagogiques de type CAP et analyses de dépistage pour poursuivre le développement de pratiques pédagogiques probantes en français lecture (fluidité et compréhension) et en évaluation.
- Formation et travail en équipe niveau avec conseillère pédagogique en français (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année ainsi que 1<sup>er</sup> cycle).
- Actions concertées et ciblées en lecture : dépistages pour tous les élèves dès la rentrée et 2 autres fois dans l'année pour une intervention en RAI 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année. PRÈV en continuité au préscolaire.
- Accompagnement par la conseillère pédagogique en mathématique pour faire la planification annuelle des tâches raisonner et des tâches résoudre, aborder l'évaluation, la modélisation avec toutes les équipes niveau de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année.
- Modélisation en classe par la conseillère pédagogique en mathématique
- Formation pour tous les enseignants sur l'évaluation par Émilie Tardif, coordonnatrice au SRÉ du CSSMB sur l'évaluation.
- Formation sur le plan d'intervention à tous les enseignants en début d'année, par la directrice.
- Formation CANVAS pour tous par le SRI du CSSMB. Utilisation en pédagogie.

## 2024-2025 : formation continue

De nombreuses formations et des 1/2 journées de travail en équipe niveau et cycle avec des conseillers pédagogiques et la direction ont permis de poursuivre la mise en place et le développement de pratiques pédagogiques probantes. Des formations et accompagnements par les pairs et par les enseignantes mentores ont aussi contribué à développer les compétences des enseignants en insertion professionnelle. Des enseignantes ont aussi pu aller observer des pratiques pédagogiques différentes dans d'autres écoles avant de décider de faire un changement de pratique (ex. : palier 1 universel en lecture) et d'être accompagnées par la conseillère pédagogique.

### Enseignants :

En plus des démarches listées à gauche :

- Sécurité informatique (formation obligatoire CSSMB) x 2
- Formation obligatoire du MÉQ sur la violence et l'intimidation
- Formation code argent avec le SPVM
- Formations individuelles au CSSMB ou en colloque
- Suivi personnalisé avec CP (besoins personnels de l'enseignant(e))
- Mentorat et formations d'insertion professionnelle pour 9 enseignants
- Rencontre soutien-conseil avec les services EDA et CP approche inclusive, CP TSA pour des élèves en grands besoins

### Service de garde et service du dîner

- Sécurité informatique (formation obligatoire CSSMB) x 2
- Formation obligatoire du MÉQ sur la violence et l'intimidation
- Formation code argent avec le SPVM
- Premiers soins et RCR
- Comprendre la fonction les comportements des élèves pour mieux intervenir au SDG et au SDD
- Formation par la direction et la direction adjointe : protocole-école, protocole-élève, cycle du passage à l'acte, interventions efficaces

# Faits saillants 2024-2025

- **Élaboration du Plan des mesures d'urgence** incluant une 1<sup>re</sup> pratique d'évacuation au SDG-SDD en conformité avec les attentes du CSSMB et des services d'urgence
- **Mise à jour du fonctionnement lié à la sécurité des occupants** au SDG-SDD
- **Mise en place du protocole national de gestion des commotions cérébrales** (qui lie les milieux sportifs, éducatifs et médicaux)
- **Élaboration d'un protocole-école** et diffusion au personnel (fait partie des Mesures d'encadrement obligatoires à l'école)
- **Études de cas** et élaboration de **protocole-élève**
- **Application des attentes** et interventions concernant la **civilité** en milieu de travail, la **langue** de travail et le port des **signes religieux**
- **Développement du palier 1 et 2 d'intervention au niveau comportemental** du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (encore en cours)
- **Élaboration du plan stratégique de surveillance** qui fait partie des mesures d'encadrement obligatoires à l'école (encore en cours)
- **Développement du cadre de surveillance au SDG-SDD** et achat de plusieurs radio-émetteurs
- **Structuration de la sécurité du bâtiment et des occupants** en conformité avec les attentes du MÉQ, CSSMB et du SPVM
- **Structuration des opérations financières** (paie, facturation, imputations et gestion budgétaires, incluant des mesures conventionnées et protégées) selon les normes et attentes du service des ressources financières du CSSMB-vérificateur général gouvernement Québec (processus encore en cours)
- **Mise en place des règles de tenue de dossier et de gestion des documents confidentiels et des renseignements personnels** liés aux dossiers des élèves et au suivi des élèves à risque et HDAA (DAP, rapports d'évaluation, PI) tel que prescrit par le Secrétariat général du CSSMB et les lois qui y sont liées
- **Développement des plans d'intervention** selon les recommandations du SRÉ du CSSMB et formation des enseignants et de la Politique des élèves HDAA.
- Travail de fonds et **élaboration des Normes et modalités d'évaluation de M-D**
- **Structuration de l'hygiène et la salubrité** selon les normes et attentes du service des ressources matérielles du CSSMB en conformité avec le manuel technique d'hygiène et salubrité et achat de matériel associé (processus encore en cours)
- **Achat de matériel et réparations effectuées** comme recommandé par l'inspectrice de la SST
- **Formation de 2 secouristes** en milieu de travail (SST) pour adultes
- Aliénation de meubles brisés et **libération d'espace** (location conteneur) comme recommandé par service d'inspection des incendies
- **Abonnement** aux conférences **Aidermonenfant.com** pour les parents et le personnel
- Mise sur pied de **l'aide à la classe**
- **Soutien-classe** pour certains élèves ou pour l'intervention de palier 2
- **Structuration du soutien orthopédagogique** selon les critères d'efficacité appuyés par la recherche
- **Achat important de livres gradués pour la lecture** (1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année) et de **toobaloo**
- **Analyse des besoins** en intervention de palier 2 et 3 en mathématique pour les élèves en grand retard et mise sur pied de soutien (conseillers pédagogiques en adaptation scolaire et en mathématique, orthopédagogues et directions)
- Poursuite du **soutien positif au bon comportement** (Super MD).
- Réflexion du comité Plan santé et bien-être/code de vie/projet éducatif pour le **développement des compétences socioémotionnelles** des élèves (encore en cours). Début **Hors-piste** en 25-26
- **Passation du questionnaire QSVE-BE** sur le bien-être au personnel et aux élèves et partage de l'analyse des résultats avec le personnel
- **Rencontre des équipes niveau** en lien avec les changements vécus et explications
- **Sondage des parents et du personnel** concernant le code de couleur. Fin de l'inventaire école (lié au budget)
- **Démarche d'amélioration de l'horaire scolaire**
- Animations toute l'année par « **Pour un Montréal scientifique** » en 3<sup>e</sup> année.
- Visite du **planétarium mobile** à l'école.
- Plusieurs **activités intégrées** (sciences, histoire, arts, écrivain, conte, etc.).
- Plusieurs **sorties** (activités intégrées).
- **Animation** par la bibliothécaire du CSSMB et participation à **Génie en BD** et aux compétitions
- Plusieurs **activités récompenses-école** en lien avec le système de renforcement des comportements attendus (Super MD).
- Remise de **certificats aux élèves** et rencontres pour les règles de vie de tous les groupes par les directions
- **Fête** de la rentrée, fête de fin d'année
- **Lecturothon** et journée « Fête de la lecture ».
- Activité de valorisation de la lecture « **Mont livresque** » pour toute l'école.
- Activités de **valorisation du français** lors du mois de la francophonie
- **Animation TES en classe** (prévention et résolution des conflits + gang de choix).
- **Animation SPVM en classe** (plusieurs ateliers)
- **Conférence** sur l'intimidation (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année)
- **Course** d'automne MD
- **Participation à la course** de Saint-Laurent
- Nombreux **tournois sportifs** à l'école et avec le RSEQ.
- Plusieurs **projets de la Brigade verte et des Dragons**
- **Star Plantia**, projet des élèves de 602
- **Rencontre de Pauline Marois**, élèves de 602
- **Spectacle de Noël** des groupes 501 et 503
- **Clinique Don de sang** des élèves de 603
- **Salon du livre** à la rencontre des parents
- **Activité Starbook** (lecture) des classes 501 et 503
- **Simulation d'élection** en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années
- **Expo-sciences** des classes 501 et 503
- Plusieurs activités ou occasions de **valorisation du personnel et remerciement** des parents bénévoles

## Suivi des élèves à risque et HDAA 2024-2025

**Le suivi des élèves à risque et des élèves HDAA** s'est fait en concertation en **équipe multidisciplinaire** (direction, PNE, orthopédagogue, TES), 4 à 5 fois dans l'année. Ces rencontres permettent de recevoir les résultats d'évaluation des professionnels, de discuter des élèves à risque, de prioriser les services qui leur seront offerts et les démarches à faire (validation, classement, observation, étude de cas, suivis, évaluation, reprises d'année, etc.).

Les suivis d'élèves sont aussi faits lors des « **portraits de classe** », tenus après le premier bulletin, puis au besoin, au cours desquels les enseignants parlent de leurs élèves avec la direction, parfois aussi l'orthopédagogue et une TES afin de trouver des avenues pour mieux soutenir les élèves. De plus, des **rencontres CAP** durant lesquelles les dépistages sont analysés et où sont organisées les interventions de palier 1, 2 et 3 (grand groupe, sous-groupes de besoins, orthopédagogie) ont eu lieu trois fois par années du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année.

D'autre part, des rencontres « **étude de cas** » sont faites pour certains élèves à plus grands besoins ou pour lesquels une intervention concertée de la part de plusieurs intervenants est nécessaire. Au cours de ces rencontres, des actions sont mises en place puis réévaluées après quelques semaines. Cela pourrait donner lieu ensuite à l'ouverture d'un plan d'intervention, la mise sur pied d'un protocole-élève, etc. Les services EDA (enfant en difficulté d'adaptation), les conseillers pédagogiques du CSSMB, les intervenants externes (travailleur social, psychologue, neuropsychologue, pédopsychiatre, pédiatre, médecin de famille et/ou psychoéducateur au privé, en clinique, DPJ, CSSS, SNAP ou AMCAL) sont parfois aussi présents aux études de cas afin de soutenir et conseiller l'équipe-école ou de soutenir les parents dans le développement de leurs habiletés parentales.

Enfin, les rencontres d'équipe et avec nos parents d'élèves pour les **plans d'intervention** sont aussi un moment de réflexion et d'échange afin de mettre en place les objectifs et moyens pour soutenir nos élèves à risque (qui peuvent aussi être des élèves doués et talentueux) et HDAA.

**La collaboration avec les organismes externes** est importante pour soutenir nos familles et nos élèves. L'école a donc collaboré avec les cliniques, le CSSS, la SPVM, la DPJ, Batshaw, l'arrondissement, les organismes SNAP, AMCAL, et le refuge.

## Aperçu des services offerts aux élèves 2024-2025

---

**Le service en orthopédagogie** est un soutien de paliers 2 (transfert en classe), mais plus particulièrement de palier 3 offert aux élèves en difficulté, majoritairement en français. 3,6 orthopédagogues interviennent auprès des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année surtout en individuel ou en sous-groupe de deux à trois élèves maximum (ayant des cibles d'intervention semblables) à raison de 3 fois par semaine, selon le modèle d'efficacité orthopédagogique soutenu par la recherche. Les élèves sont priorisés suite à l'analyse des dépistages et de leur dossier scolaire. Auprès des élèves dyslexiques et dysorthographiques, l'orthopédagogue procède à une intervention d'entraînement à l'utilisation des outils technologiques. Elle est aussi responsable de la gestion des outils technologiques et des élèves ayant des mesures adaptatives aux épreuves de fin d'année.

**Le service d'enseignant-ressource** est offert aux élèves de la 4<sup>e</sup> année en sous-groupe de besoins en mathématique et cible les élèves dont l'analyse du dossier scolaire a démontré qu'ils ont quelques années de retard en mathématique.

**Le service de soutien linguistique** est offert aux élèves qui sont identifiés par l'organisation scolaire. Ils sont en classe ordinaire, mais ont été en classe d'accueil dans les 2 ou 3 dernières années de leur scolarité. Ils ont encore besoin d'aide pour développer le vocabulaire en français. Nous avons 1 journée de soutien linguistique.

**Le service de soutien à la mise en place du palier 2** est offert en 6<sup>e</sup> année afin de permettre aux enseignantes d'intervenir auprès de leurs élèves en difficulté en mathématique pendant que la personne-ressource est en soutien aux autres élèves.

**Service d'aide à la classe** (mesure aide à la classe) **et de soutien classe** (autres mesures de soutien) sont offerts aux classes où les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage sont fragilisées par la composition du groupe et les besoins académiques et comportementaux des élèves. L'aide peut être de 10 heures par semaine et jusqu'à 25 heures par semaine. Le service d'aide à la classe vise à ce que l'enseignant puisse enseigner et les élèves apprendre dans le meilleur contexte possible. Le soutien-classe peut aussi être du soutien au déploiement du palier deux d'intervention RAI. Il sert à soutenir les élèves au niveau de la réussite. Ce sont généralement des éducatrices et parfois des surveillantes qui font le soutien-classe. Divers aménagements ont été prévus selon les besoins des élèves et le fonctionnement de classe : aide ponctuelle lors des transitions et arrivées, accompagnement individuel, palier 2, soutien à la lecture, soutien au fonctionnement de la classe, etc.

**Le service d'orthophonie** n'est pas offert à Murielle-Dumont en raison d'un manque d'orthophonistes dans le système d'Éducation. Cependant, l'école a fait appel aux services du Centre d'expertise professionnelle du CSSMB afin que 4 de ses élèves qui avaient été priorisés par l'équipe multidisciplinaire et qui étaient sur la liste d'attente en orthophonie puissent être évalués. Le service et la priorisation des élèves sont gérés par le service des ressources pédagogiques du CSSMB.

**Le service de psychoéducation** est offert aux élèves, priorisés par l'équipe multidisciplinaire, qui éprouvent des difficultés de comportement et de gestion des émotions afin de favoriser la réadaptation et le développement harmonieux de l'élève sur les plans social, personnel et scolaire (3 jours/semaine).

La psychoéducatrice intervient en soutien-conseil auprès de l'équipe-école.

**Le service de psychologie** est offert pour identifier et diagnostiquer les difficultés vécues par les élèves dans leur cheminement scolaire, leurs apprentissages et leur développement personnel, ainsi que pour soutenir le personnel enseignant dans sa recherche de solutions aux problèmes rencontrés par les élèves (1.5 jour/semaine). Les élèves sont priorisés par l'équipe multidisciplinaire.

**Le service des trois techniciennes en éducation spécialisée** est offert aux élèves de l'école en soutenant les enseignants en classe, en aidant les élèves dans la prévention des conflits et dans leur résolution de conflits ainsi qu'en les aidant à développer leurs habiletés sociales (35 heures/semaine). Elles animent aussi des ateliers en classe de prévention des conflits, de l'intimidation et de la violence. Elles interviennent en suivi auprès de certains élèves dont les besoins d'encadrement et au niveau du fonctionnement adaptatif sont plus élevés. Certains élèves intégrés en classe ordinaire nécessitent aussi parfois un entraînement afin d'être à même d'utiliser certains outils. Elles travaillent étroitement avec la psychoéducatrice afin de poursuivre les interventions quotidiennes en lien avec les suivis en psychoéducation.

**Le dépistage de la vue** est offert à l'école aux élèves du préscolaire, à l'école, en collaboration avec le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, par une optométriste.

**La vaccination des élèves de 4<sup>e</sup> année** est offerte à l'école en collaboration avec le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec.

**Le dépistage de l'hygiéniste dentaire ainsi que le traitement au fluor** sont offerts aux élèves de 2<sup>e</sup> année, à l'école, par le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec.

**Le service de garde** est offert aux parents lors des journées scolaires ainsi que lors des journées pédagogiques. Ce service est axé essentiellement sur des activités ludiques liées à notre projet éducatif (service payant).

**Le service du dîner** est offert aux élèves qui dînent à l'école et consiste en une surveillance des élèves présents pendant qu'ils mangent et jouent (service payant).

**Le service de traiteur scolaire** est offert aux parents afin de leur permettre d'offrir un repas chaud à leur enfant (service payant).

**Le service d'activités parascolaires** est offert aux parents afin de leur permettre d'offrir des activités diverses à leur enfant durant l'heure du dîner et parfois après l'école (service payant).

**Le service de photos scolaires** est offert aux parents afin de leur permettre d'avoir un souvenir des années scolaires de leur enfant (service payant).